

L'ORIGINE DE L'EAU



Votre commune adhérente au SIAEP de l'Allier Nivernais est alimentée en eau potable à partir du captage de la Grève, protégé par Déclaration d'Utilité Publique et implanté sur la commune de Luthenay-Uxeloup. L'alimentation peut être également assurée en totalité ou en partie à partir du captage de Meauce, protégé par Déclaration d'Utilité Publique et implanté sur la commune de Saincaize-Meauce.

LE CONTRÔLE SANITAIRE



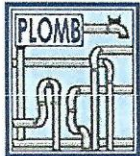
Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé sous l'autorité du Préfet, par l'unité territoriale Santé Environnement de la Nièvre de L'agence régionale de santé de Bourgogne Franche-Comté.

En 2015, 12 prélèvements ont été pratiqués sur l'eau du réseau, soit 1 au captage, 3 à la station de traitement et 8 en distribution au robinet du consommateur.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



La teneur en fluor est inférieure à 0,5 milligramme par litre. Un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laissez couler l'eau avant de la consommer.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude. Faites-le entretenir régulièrement.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Les résultats analytiques détaillés et le rapport annuel de l'ARS peuvent être consultés à la mairie de votre commune ou sur :

www.eaupotable.sante.gouv.fr

ARS
 Unité territoriale Santé Environnement
 de la Nièvre
 11, rue Pierre Emile GASPARD
 Case 49
 58019 NEVERS CEDEX

La saveur ou la couleur change
 ou présente un aspect inhabituel
 Contactez le SIAEP Allier Nivernais
 Tél. : 03.86.58.17.01 ou 06.07.40.60.65

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

SIAEP ALLIER-NIVERNAIS

Réseau de la GREVE

RÉSULTATS D'ANALYSES ANNÉE 2015

BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

EAU DE BONNE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

DURETÉ (ou TH)

Elle représente le calcium et le magnésium présents naturellement dans l'eau et est sans incidence pour la santé.

La dureté s'élève à 10.6 degrés français.
 Il s'agit d'une eau peu dure

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule.

Faible présence de pesticides, mais la teneur est restée inférieure à la concentration maximale admissible.

NITRATES

L'excès de Nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l

La teneur moyenne s'élève à 13.2 mg/L

pH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté est élevée, l'eau peut entartrer les canalisations. Si le PH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le pH est en moyenne de 6,9

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Il est conseillé de ne pas consommer une eau trouble.

CONCLUSIONS

L'eau distribuée au cours de l'année 2015 était de bonne qualité bactériologique.

Elle était également conforme aux normes en vigueur en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques les substances toxiques, les pesticides et les indicateurs de radioactivité.

Pour le Directeur général
 et par délégation
 L'ingénieur sanitaire

Carolyne GOIN